



Club Nautique

# HYCW

Hastière Yacht Club Waulsort

# 2024

Bureau de dépôt  
5540 Hastière  
N° d'agrément: P 301094



**BP-PP**  
BELGIË(N) - BELGIQUE

Périod'HYC (Périodique annuel)





## Sommaire

Mot du Président	3
Calendrier des activités 2024	4
La tourn'hye change d'esthétique	5
La réglementation de nos embarcadères	6
Règlement pour la location des pontons	7
La croisière à Yvoir	8
Le passage d'eau	9
Stage de ski	10
Espace lud'HYC	11
Piste de slalom 2023	12
Espace lud'HYC	13
Formulaire d'adhésion Club - 2024	14
Cotisations HYCW	15

## Appel à candidature

L'Organe d'Administration va changer lors de notre prochaine Assemblée Générale, n'hésitez pas à nous contacter pour proposer votre candidature à un poste d'administrateur.

Chers membres, chers lecteurs,

Voici venue la nouvelle édition de notre traditionnelle revue, qui apporte un regard sur la saison écoulée, vous informe sur des aspects réglementaires importants, ou encore et vous partage quelques informations sur la vie de notre club.



Plus pragmatiquement, elle nous permet aussi de vous rappeler de vous réinscrire pour la saison à venir. A ce sujet, comme approuvé lors de notre dernière Assemblée Générale, le montant de la cotisation a été revu à la hausse. Dany vous en parle plus en détail dans les pages qui suivent.

Au cours des dernières années, la gestion des inscriptions et cotisations ne fut pas forcément des plus évidentes.

Entre des inscriptions qui nous parviennent par email, courrier, téléphone, SMS - voire pas du tout - et des paiements qui ne peuvent pas toujours être réconciliés de manière certaine, le suivi en est parfois quelque peu chaotique.

C'est pourquoi nous avons décidé d'investir dans une plateforme de gestion centralisée - Twizzit-,

qui rassemble en un même endroit toutes les informations nécessaires à une gestion efficace de notre club. C'est aussi via cette plateforme que se dérouleront désormais les adhésions au club et inscriptions à nos activités. Karolien vous en dresse un aperçu un peu plus loin.

Cela fait désormais 6 années que je fais partie de l'Organe d'Administration du HYCW. Ce fut une période marquée par des événements extraordinaires, tels que la vente du clubhouse, une crise sanitaire sans précédent et des conditions climatiques jamais vues en plein mois de juillet.

Au fil du temps, j'ai pu constater une diminution du nombre de membres, que ce soit en termes d'inscriptions, ou au niveau de la participation à nos activités. C'est un constat qui est commun à bon nombre d'associations.

De nos jours, être bénévole ou s'investir - même de manière ponctuelle - est presque devenu une vertu alors que les réseaux dits "sociaux" sont très populaires, tout en restant virtuels.

Faire partie d'un club, c'est faire partie d'une communauté où l'on partage des intérêts communs, et qui favorise les rencontres.

Faire partie du HYCW, c'est donner à notre club une représentation auprès de diverses fédérations et associations qui défendent nos intérêts auprès des autorités.

Cela nous permet également de bénéficier de subsides qui nous autorisent à organiser nos activités à des prix plus que démocratiques avec du matériel récent et de qualité.

Si vous hésitez à vous (ré-)affilier, ou vous demandez à quoi sert votre participation, j'espère que ces quelques lignes vous auront éclairci.

Bonne lecture, et à très vite!

*Bernard Claisse - «Enjoy»*

# Calendrier des activités 2024



**25/05/2024**  
Travaux Party

**25/05/2024**  
Assemblée Générale  
et banquet d'ouverture

**02/06/2024**  
Ouverture  
de la piste de ski

**08/06/2024**  
Croisière à Yvoir  
(avec section croisière HYCW)

**29/06/2024**  
Journée d'initiation  
avec barbecue et petit bar  
Nouvelle Tourn'HYC  
les 27/07, 31/08, 14/09



**07-12/07/2024**  
Stage de ski enfants

**17-18/08/2024**  
Stage de ski adultes

**05/10/2024**  
Banquet de clôture



# La tourn'hyc change d'esthétique

*La tourn'hyc, notre service de traction individuelle réservée aux membres, va changer son déroulement au cours de cette année 2024.*

Ce service a été lancé il y a 3 ans, proposant aux membres du club de profiter de notre belle piste de vitesse pour y faire du ski nautique et de pouvoir progresser s'ils le désirent grâce aux conseils avisés des moniteurs présents tous les samedis de 10 heures à 13 heures. A bord de notre fidèle bateau club Mousse t'hyc, un binôme pilote et co-pilote était prêt à vous tracter pour un tour de ski dans la joie et la bonne humeur, pour la somme de 25 euros.

Pour cette saison 2024, la tourn'hyc sera remplacée par 3 autres initiations: le 27 juillet, le 31 août et le 14 septembre afin de faire découvrir notre sport au plus grand nombre. Au lieu de se dérouler tous les samedis, ce service sera organisé une fois par mois et ouvert à tous : membres comme non-membres, néophytes comme skieurs expérimentés.

Ce changement a été mis en place pour plusieurs raisons. La première était de permettre aux gens qui voulaient juste découvrir ou pratiquer occasionnellement notre discipline, de l'essayer sans avoir à se faire membre du club et ainsi initier notre sport au plus grand nombre. La seconde était de pouvoir libérer la charge du nombre d'activités du club dont notre équipe doit s'occuper car il ne faut pas oublier que toute notre équipe bénévole jongle entre travail, activités de club, vie de famille et plus pour certains.

Bien entendu, certaines choses ne changeront pas. Le club mettra comme toujours son matériel à disposition : skis, monos, wakeboards,... L'équipe de bénévoles vous accueillera dans un cadre chaleureux et vous aidera à choisir votre matériel grâce à leurs conseils avisés. La nouvelle tourn'hyc commencera également à 10 heures mais se terminera dans la fin d'après-midi.

Nous espérons que vous trouverez votre bonheur dans cette nouvelle formule de la tourn'hyc, nous vous attendons avec beaucoup d'enthousiasme sur ces activités. Suivez notre page Facebook ou consultez notre site pour plus d'informations !

*William Van Engeland*



# WILLAME IMMO-SERVICES

CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE  
ENTRETIEN - DEPANNAGE - INSTALLATION

☎ **071/380402**

**Fax 071/394171**



# La réglementation de nos embarcadères

*Nous sommes fin septembre, la saison de navigation de plaisance touche doucement à sa fin. De nombreux bateaux de petits gabarits sont remontés sur leurs remorques, les pontons se vident de part et d'autre de la Meuse et...*

*Nous sommes interpellés par un courrier du SPW concernant la réglementation des Equipements & Appontements. Oui oui, cela existe! C'est ainsi que nous découvrons que l'unique bateau resté à quai sur le ponton du château utilise des pare battages non-conforme, c.à.d. des ballons sauteur.*

Certains dirons : « *Quelle drôle d'idée d'utiliser des ballons sauteur* » ! Mais les tester, c'est souvent les adopter ! Assez résistants (pour les plus anciennes version), excessivement bon marché en comparaison avec des pare battages, les ballons sauteur offrent une belle protection par leur structure molle et rebondissante. Cette mode fut introduite par notre ancien membre, Jean-Marie Bourdeaux, courant des années '90. C'était révolutionnaire !

L'argument avancé par le SPW fait sens, je cite : « *Ces ballons ne sont pas adéquats car ils ont tendance à se dégonfler, à se détacher et tomber dans la voie d'eau* ». Ils ont, effectivement, perdu de leur qualité au fil des années. Au contact de l'eau et du soleil, la

matière s'abîme rapidement, le plastique forme des amas laissant des traces sur la coque du bateau. La bouée résiste à peine une saison.



Il existe de nombreuses règles à respecter dans le cadre des embarcadères, leur accastillages et leur utilisation. Notre président, Bernard Claisse, fut le premier membre à recevoir **une observation et intervention plus rigoureuse** de la part de le SPW. Cette fois, les remarques du SPW portaient sur le type de taquets placé sur le ponton, non-conforme et

à risque pour d'autres utilisateurs. Vous pensez comme moi ? En tant que titulaires d'un droit d'utilisation, vous ne préparez pas votre ponton pour votre usage personnel et non pour des plaisanciers de passage.

En discutant ensemble de cet article, Bernard me remet les documents généraux remis par le SPW aux titulaires d'un droit d'utilisation d'embarcadères. Il ne reprend pas en détail les critères des bouées, de taquets ou autres obligations mais stipule « *le maintien en parfait état dans un souci de sécurité et d'esthétique* ». Cela laisse donc une marge d'interprétation ? Voici quelques informations qui me semblaient pertinentes à soulever :

- Dégagement de la végétation autour de l'embarcadère pour sécuriser les escaliers (tout en respectant l'environnement et sa flore)
- Evacuation des déchets à vos propres frais
- Ouvrage identifiable à l'aide de son numéro d'autorisation apposé à la peinture ou par le biais d'une plaque lisibles depuis la berge.
- En dehors des périodes autorisées, du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre, l'embarcation et l'accastillage doivent être évacués (sauf bollards, bittes ou anneaux d'amarrage)

Notre étonnement face à cette réglementation ! Il nous arrive, membres et administrateurs, de mettre notre bateau à quai avant le 1er juin, lors de printemps plus estivales. Aucun avertissement ne nous est parvenu, jusqu'à ce jour, sur la présence ou non d'une embarcation en dehors de cette période. D'ailleurs, le port de plaisance de Waulsort donne accès à ses installations début avril.

- Maintien en parfait état de propreté : vous êtes tenus d'enlever les déchets autour de votre embarcadère, également ceux qui flottent autour de l'installation ou le bateau.
- Le bateau doit être solidement amarré pour rendre toute malveillance impossible.
- Le bateau doit être surveillé par une personne capable d'intervenir rapidement en cas de besoin.
- Utilisation prioritaire par le « titulaires d'un droit d'utilisation » de l'embarcadère, néanmoins, vous ne pouvez empêcher son utilisation par d'autres plaisanciers ou bateaux marchands en votre absence.

## CONCRÈTEMENT

Qu'est-ce que le club attend de ses membres utilisant les infrastructures du club face à ces quelques rappels de le SPW ?

- Utiliser des pare battages développés intentionnellement pour la protection de bateaux et embarcadères.
- Amarrer solidement votre bateau. Pour commencer, cela veut dire que l'on utilise une corde en bon état. Nous conseillons de trianguler le bateau afin de lui laisser de l'espace pour avancer et reculer, voir monter et descendre avec les humeurs de la météo et en respect avec les bateaux amarrés devant ou derrière le vôtre. Un cadenas avec un câble ou une chaîne assez longue sont conseillés, même exigés par l'assurance.
- Emporter vos déchets et ramasser les quelques déchets laissés par les randonneurs et autres utilisateurs.

## ATTENTION

Le club se réserve le droit de modifier les amarres en cas de montées des eaux ou d'amarres comportant un risque pour votre bateau ou celui de votre voisin. Nous vous avertissons par téléphone dans ce cas. Pour une meilleure surveillance, nous demandons également de remettre un double de la clé du cadenas assurant votre bateau au ponton.



# Règlement pour la location des pontons

Pour rappel, le HYCW met des pontons à disposition de ses membres.

Ceux-ci sont situés aux endroits suivants:

- A l'entrée de la piste de vitesse en sortant du port de Waulsort (pontons « piste »): les deux pontons ne sont pas destinés au stationnement de bateaux de manière permanente.
- Côté route, à proximité de la piste de vitesse et du port de Waulsort (appelés emplacement Château). Ces pontons sont mis à la disposition des membres, dont la demande a été acceptée, pour le stationnement de leur bateau pendant la période du 1er juin au 15 octobre (tel que spécifié par le SPW). Voir les règles de location en ci-dessous.
- Côté route, face au port de Waulsort (appelés emplacement Regnier). Ces pontons sont destinés au chargement et déchargement et à une occupation de courte durée. Si un membre a besoin d'y rester plus de quelques heures, il doit le signifier obligatoirement à un membre de l'organe d'administration.

## Règles de location

- tout propriétaire d'un bateau qui demande une location doit être en règle de cotisation pour l'année en cours
- la demande de ponton doit être faite via email à l'adresse [info@hycw.be](mailto:info@hycw.be)
- tout paiement sans acceptation préalable de l'organe d'administration n'octroie pas un emplacement automatique
- l'organe d'administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande; une réponse sera envoyée dans un délai raisonnable



# La croisière à Yvoir



*La croisière à Yvoir, cette activité a eu le vent en poupe lors de la présidence de Jean Marc Colin. Elle permet de rassembler tous types de bateaux de plaisance, bateaux de ski et bateaux de plus grand gabarit ! Elle est une opportunité aux bateaux de ski de quitter le bief de Waulsort et de profiter (ou de s'exercer!) au passage des écluses. Sans oublier, l'ambiance festive que l'on partage entre amis !*

En 2023, nous l'avons remise au planning. En ce 10 juin passé, nous avons rassemblé une petite équipe de 4 bateaux, Jean-Marc et Renelde, Claudine, Bernard



Claisse & les enfants et Laurent, les filles et moi-même. Malgré cette date tôt dans la saison, nous avons bénéficié d'une magnifique journée ensoleillée. Nos enfants ont skié sur les pistes de ski situées sur les biefs traversés. Pilotes et copilotes se sont dorés au contact de la chaleur. Et nous avons profité pleinement d'une pique-nique sur l'île d'Yvoir.

L'annonce de cette activité a été accueillie avec enthousiasme par de nombreux membres et non-membres, tentés par l'aventure de passage d'écluses. Néanmoins, seuls Kamshin, Enjoy, Rufus et Bouh étaient présents. La date du 10 juin n'était peut-être pas le moment le plus adéquat pour l'organisation de cette activité pour obtenir une plus grande participation ? Cette année, nous organiserons une sortie la date du 8 juin. Envie de participer à une journée conviviale ou relever le défi de sortir de sa zone de confort c.à.d. tenter le passage d'écluses & essayer d'autres pistes de vitesses, Rejoignez-nous ! Suivez notre page Facebook ou inscrivez vous à notre Newsletter pour en savoir plus !

*Tania, bateau Bouh*





# Le passage d'eau,

traversée unique en Wallonie et son café indissociable.

*Connu sous l'appellation de « bac », pour les plaisanciers et riverains, le passage d'eau fut instauré au 19<sup>ème</sup> siècle (en 1871 pour être exact!) le long des rives entre la frontière française et Namur. A Waulsort, cette barque métallique, tractée à l'aide d'un câble immergé en été et aérien en hiver, permettait aux habitants de Falmagne et Falmignoul, situés sur les hauteurs de la rive droite, de rejoindre la gare de Waulsort, en rive gauche, et de se rendre direction Dinant ou Givet.*

Vous êtes nombreux à savoir que le village de Waulsort a connu par le passé un important essor touristique! Entre 1880 et 1890, de nombreux hôtels sont construits en bord de Meuse, attirant la population bourgeoise Belge. C'est ici, dans la beauté de la vallée de la Meuse en rive droite, que le café « Le passage d'eau » voit le jour en 1889. Ce petit café semble installé dans une ambiance féérique, verte et rocheuse. Le bac remplit dès lors une nouvelle fonction de traversées touristiques : démarrer des promenades à pied, à vélo ou simplement s'installer à la terrasse du « Le passage d'eau ».



Depuis la construction du port de Waulsort en 1949, le bac traverse également les plaisanciers à leur embarcation. Cette fois, c'est de nous dont on parle les amis ! De mai à septembre, Waulsort accueille bateaux passants, bateaux saisonniers en plus des promeneurs d'un jour, randonneurs sillonnant le GR125-126, ou simples curieux d'une traversée en bac.

Dans tous les cas, c'est au café restaurant « Le passage d'eau » que nombre d'entre nous s'arrêtent, s'installent et profitent de fêtes, remplies de musique et d'ambiance, de repas gourmands et d'évènements nautiques. Avec la disparition progressive du tourisme en Haute Meuse, la fin de la ligne chemin de fer, et les inondations de 1995, le café du « Passage d'eau » a navigué en eaux troubles et a finalement été laissé à l'abandon.

L'arrivée de Eve et Thierry, acquéreurs passionnés de ce beau patrimoine en 2021, a été accueillie avec enthousiasme ! Rapidement, ils sécurisent l'intérieur du bâtiment pour installer temporairement frigos et stockage de marchandise, une terrasse, ... pour offrir

aux passants et locaux un moment de pause avec possibilité de déguster des produits locaux, vins, jus et gourmandises.

En coulisse, ils entament les demandes de rénovation : plans de rénovation, demande de permis d'urbanisme, démarches administratives auprès la Commune de Hastière, des voies hydrauliques, de l'Agence Wallonne du Patrimoine et autres services liés à la réserve naturelle de la rive droite. La commune soutient, bien évidemment le projet et le permis du « Passage d'eau », encourageant les investissements touristiques et les retombées positives pour notre belle région. Entre-temps, le bâtiment continue à se détériorer, obligeant Eve et Thierry à envisager autrement le catering de l'établissement pour l'été 2022 : une petite caravane rouge est placée à côté de la terrasse. Pour notre plus grand plaisir, c'est une poignée d'étudiants qui fait tourner le business, dont les enfants de Thierry & Eve, mais également des enfants de plaisanciers de Waulsort ! L'investissement en temps et en énergie est important, mais le couple de Beauinois ne se décourage pas. En 2023, ils décident

de ne plus ouvrir dans les conditions susmentionnées. Ce qui semble être une triste nouvelle pour Waulsort , Hastière et son port de Waulsort cache, en réalité, un superbe projet. Le projet initial était basé sur une rénovation du bâtiment, mais sa détérioration a nécessité une refonte totale: sa démolition !

Et si nous vous révélions que le projet actuel implique activement la Commune de Hastière, un projet inclusif avec des retombées magnifiques pour le port de Waulsort ??? Si si ! La capitainerie est intégrée au nouveaux plans de construction, projetée entre 2025 et 2027. Ça fait rêver...

Avant de pouvoir prendre place sur la terrasse du Passage d'eau, profiter des services d'une nouvelle capitainerie, il faudra encore s'armer de patience. Nous souhaitons de tout cœur à Eve et Thierry encore beaucoup de courage et de persévérance, et les remercions pour leur dévouement dans l'enrichissement de Waulsort par leur investissement dans différents projets Waulsortois !

Tania, bateau Bouh

# Stage de ski

« fées, trolls et légendes de nos forêts »

*C'est dans un contexte féérique que s'est déroulé notre 44ème stage de ski nautique. Dès leur arrivée, le 9 juillet, les stagiaires étaient plongés dans un univers tiré des légendes sylvestres. Répartis en quatre équipes, ils se sont affrontés sur l'eau et dans le bois tout au long de la semaine.*



Tout d'abord, nous avions l'équipe des Dragons, des êtres puissants, majestueux, gardiens des forêts et des trésors. Ensuite, l'équipe des Leprechauns, de petites créatures solitaires, connues pour leurs farces et leur capacité à exaucer les vœux. Nous retrouvions également l'équipe des Dryades, les divinités protectrices de la forêt. Pour finir, il y avait l'équipe des Korrigans, des lutins bienveillants ou malveillants qui, selon les cas, peuvent faire preuve d'une extrême générosité ou être capables d'horribles vengeances. Description d'une journée typique pour nos créatures légendaires : après avoir quitté les bras de Morphée, ils prennent un bon petit-déjeuner au sein du Gîte Zonga. Ils enfourchent ensuite leur vélo et quittent le domaine du Bonsoy pour traverser les bois, sans déranger les petits êtres de la forêt, et rejoindre les bords de Meuse afin de débiter la session de ski. À midi, potions et pains elfiques (soupe et sandwich quoi ...) leur sont distribués dans la prairie afin de reprendre des forces pour la session de ski de l'après-midi. Lorsque le soleil commence à descendre dans le ciel, ils se hâtent de rejoindre leur logis, pédalant à toute vitesse pour ne pas rater l'heure du souper. Comme ils ont été sages, à la nuit tombée, les stagiaires se rassemblent autour de



l'étang pour chanter « l'ancêtre Gurdil » et écouter le conte du soir : une histoire chaque fois différente, avec une morale parfois... originale.

À la fin de la semaine, toutes les créatures sont rendues à leurs parents, sans trop de dégâts, mais avec des histoires et des souvenirs plein la tête. Chacun, à leur niveau et à leur rythme, a progressé en bi-ski, monoski, ski de figure, wakeboard, voire même, pour les plus téméraires, en barefoot.

Un grand merci à tous les bénévoles qui sont venus en renfort pour la préparation des repas, l'organisation des activités, l'encadrement des jeunes ou les tractions lors des sessions de ski. Votre soutien est essentiel et permet à chaque jeune de vivre une semaine hors du commun.



## Stage de ski adultes

Le stage de ski adultes s'est déroulé le week-end du 19 et 20 août, avec dix stagiaires venus découvrir le ski nautique, se perfectionner, ou tout simplement s'amuser. Un stage qui a débuté avec quelques averses, mais il en faut davantage pour démotiver nos skieurs ! Au programme des deux jours : ski, monoski, ski de figure, wakeboard et même une session de surf et de barefoot pour les plus audacieux. Cette première journée sportive s'est clôturée par un délicieux repas convivial à la terrasse du restaurant l'O12.

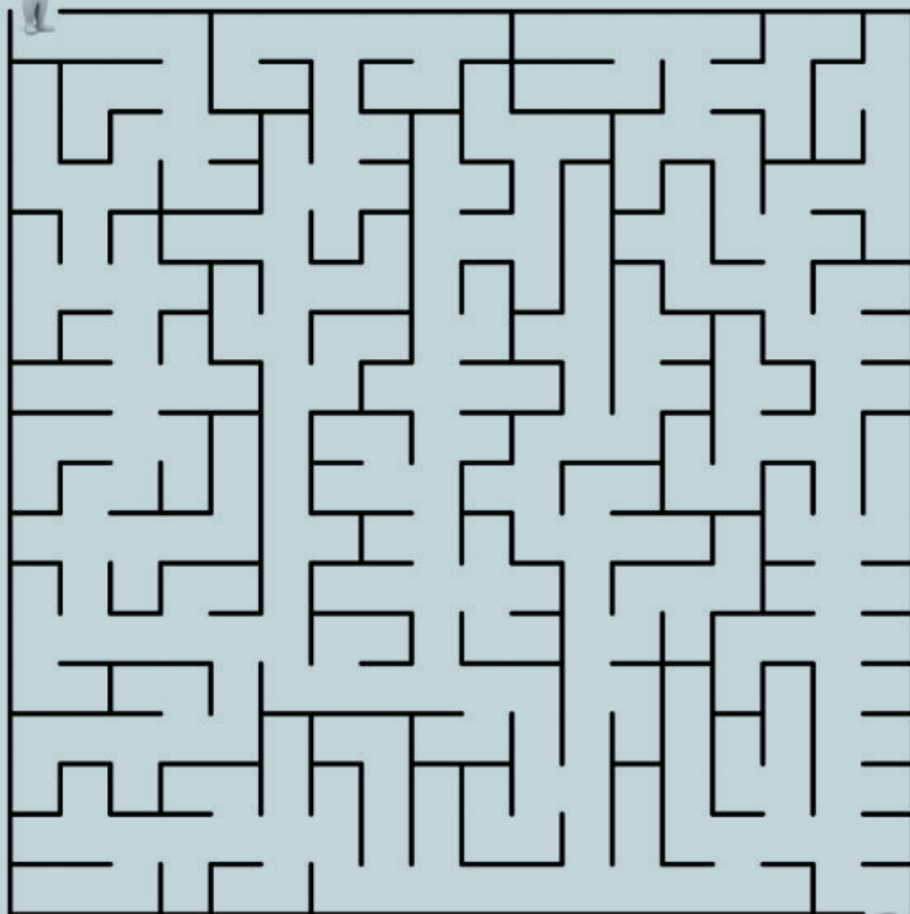
La deuxième journée s'est déroulée sous un radieux soleil d'été. Nos stagiaires n'avaient pas oublié leur crème solaire, leur bonne humeur ... et les courbatures de la veille !

# Espace lud'HYC

Consigne :

Les moniteurs ont encore perdu la clé de la piste de slalom !

Vite, aide-les à la retrouver avant le début du stage de ski !



# Piste de slalom 2023

*Certains membres et surtout les utilisateurs de la piste de slalom pendant la saison 2023, nous ont posé des questions concernant la position de l'installation et ce à juste raison*



La piste n'était pas parallèle à la rive droite de la Meuse et la dernière bouée était très proche de la berge. En cause, un arbre qui était sous l'eau, probablement déraciné lors des forts débits et vents de l'hiver. Notre câble aval était accroché à cet arbre et nous nous en sommes rendu compte lorsque nous avons mis la piste sous tension avec le treuil.

Il nous a été impossible de dégager le câble et grâce à une photo sous-marine, gentiment envoyée par un membre de la croisière, le problème est bien visible.

L'arbre se trouve à gauche sur la photo et notre câble, accroché dans le haut de l'arbre,



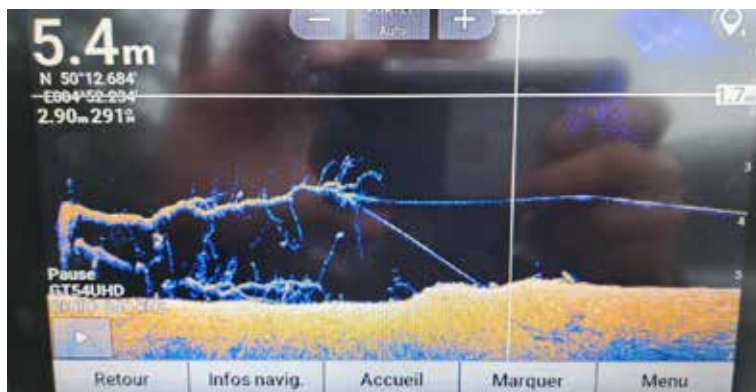
à droite. Nous pouvons très bien voir que notre point de fixation aval était beaucoup plus proche de la berge.

Sur la photo suivante, on voit le responsable qui est en partie remonté à la surface de l'eau lorsque nous avons exercé la traction sur l'ensemble.

Pour cette année, nous allons devoir être aidé par un plongeur pour remplacer le câble qui a probablement été en partie abîmé. Nous pourrions ainsi profiter pleinement de la piste de slalom en 2024.

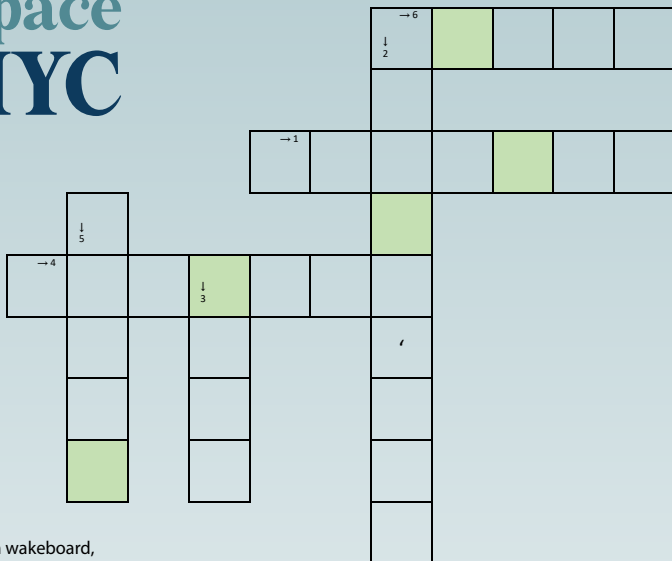
Nous souhaitons à tous nos amateurs de slalom, en herbe ou confirmés, une belle saison.

*L'équipe des monteurs de la piste du HYCW.*

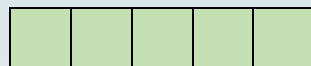


# Espace lud'HYC

**Consigne :**  
**Complétez les mots-fléchés**  
**grâce aux indices qui**  
**suivent. Les cases de couleur**  
**permettent de découvrir le**  
**thème du stage de ski 2024.**  
**Attention, il faut trouver le**  
**bon ordre des lettres.**



1. Le plus haut brevet décerné par le club en wakeboard, slalom ou ski de figure. C'est aussi un mammifère marin.
2. Le nom du bateau du club.
- 3 et 4. Quand le bateau tombe en panne sur la piste de vitesse, on rentre à la ... (3)... ou on appelle ... (4)...
5. Quand on skie, il faut éviter les gens en ... (5)..., ou alors on les élabousse !
- 6 . Le nom du fleuve sur lequel nous skions.



# L'Ô12

Restaurant, traiteur, Salle de Banquet

Rue du Centenaire 4, 5540 Hermeton-sur-Meuse

*Chavée Damien*

0479 29 67 81 - 082 22 90 93  
 damien30chavee@hotmail.com  
 www.lo12.be

# Formulaire d'adhésion Club - 2024

## Adoption de Twizzit : votre adhésion et vos paiements en ligne !

Le HYCW fait un pas vers une gestion encore plus efficace en adoptant Twizzit, une plateforme dédiée à la gestion administrative des clubs sportifs. Cette nouveauté s'inscrit dans une volonté de centraliser et simplifier l'administration pour les membres et administrateurs.

## Une gestion simplifiée pour tous

Dès le début de cette saison, les tracas des formulaires Google, des calculs de cotisations manuels et des paiements compliqués seront révolus. Vous pouvez dès maintenant inscrire toute votre famille via un seul formulaire, demander les licences LMB & FFSNW et effectuer vos paiements en ligne en toute simplicité.



## Réservation en ligne des activités

Le calendrier des événements du HYCW, comprenant les banquets, les stages, les initiations, et bien d'autres, sera désormais intégré dans notre nouvelle plateforme. Vous aurez la possibilité de réserver et de régler en ligne votre participation à ces événements, simplifiant ainsi la gestion de votre agenda et de vos paiements.

## Une tranquillité d'esprit pour l'OA

Pour les membres de l'OA, la plateforme offre une simplification et centralisation administrative et une meilleure réconciliation des paiements. Ces aspects sont essentiels pour assurer une gestion efficace du club et répondre aux exigences en matière de protection de la vie privée.

Nous sommes convaincus que cette modernisation facilitera votre expérience. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation.

Inscrivez-vous directement

**VOUS RECHERCHEZ**  
un lieu de  
**STOCKAGE**  
pour votre bateau ou motorhome ?

**iMM HANA**

**0487 200 579**

Rue de France 80  
5541 Hermeton-sur-Meuse  
0487 20 05 79  
info@garagedelameuse.be

Hangar fermé  
et sous surveillance,  
situé à Hastière,  
proche de Dinant

# Cotisation HYCW 2024

*Lors de notre assemblée générale du 6 mai 2024, nous avons décidé, en accord avec les membres présents, de modifier le montant de la cotisation annuelle. Depuis plus de 15 ans la cotisation de base était à 65€.*

La fédération de ski et de wakeboard a augmenté le coût de sa cotisation ainsi que de ses licences. Les frais d'entretien du matériel sont aussi en augmentation, il était donc temps de revoir le prix de notre cotisation. Nous allons donc passer la cotisation de base de 65€ à 85€, à laquelle s'ajoutent 5€ par personne vivant sous le même toit. J'espère que, comme les membres présents lors de l'assemblée générale, vous comprendrez notre décision.

J'en profite également pour vous rappeler l'importance de faire partie d'un club qui est représentatif au niveau des fédérations, que ce soit ski nautique ou

motonautisme. Seul, en tant que membre, nous n'avons aucun pouvoir de défense de notre magnifique hobby qu'est le nautisme. Que ce soit au niveau des contrats rivières ou de l'évolution des infrastructures de plaisance, port, piste de vitesse et autres, seuls des clubs forts, réunis au sein de fédérations reconnues par les instances politiques, ont une chance de défendre nos droits. N'hésitez pas à en parler autour de vous, soyons fort et unis.

En espérant vous rencontrer nombreux lors de nos manifestations et sur les plans d'eau, je vous souhaite une magnifique saison 2024.

*Dany Limbourg, Trésorier HYCW.*



Dorénavant, toutes les adhésions se font en ligne, via la plateforme Twizzit. Rendez-vous sur <https://app.twizzit.com/go/adhesion-hycw-2024> Ou scannez le QR code ci-contre.

## OPTIQUE

## joos

Rue de la Broucheterre 122  
B-6000 Charleroi  
[optique.joos@live.be](mailto:optique.joos@live.be)

[www.opticien-joos.be](http://www.opticien-joos.be)

Contactez nous au  
071 32 78 39



## *Autos* | *Bateaux*

Contact

Rue de France 80

5541 Hermeton-sur-Meuse

0487 20 05 79

[info@garagedelameuse.be](mailto:info@garagedelameuse.be)

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 17h30

## Services

- Entretien & réparations auto - bateau
- Diagnostics électroniques
- Accastillage bateau
- Véhicules d'occasion

## Stock d'occasions

